



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

CERTIFICAT DE PUBLICATION



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 173-04-2025 VISANT À MODIFIER LE PLAN D'URBANISME N° 130-2022

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 avril 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 173-04-2025 visant à modifier le plan d'urbanisme N° 130-2022.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 avril 2025 à 19 h 00 à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. L'objet de cette assemblée est de présenter un survol des modifications du plan d'urbanisme N° 130-2022 visées par le projet de règlement N° 173-04-2025.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou un membre du conseil désigné par la mairesse expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Ce projet de règlement et son résumé peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://frelighsburg.ca>. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
4. Le projet de règlement se résume comme suit :

Le projet de règlement modifie le plan d'urbanisme N° 130-2022 pour ajouter les dispositions obligatoires reliées aux îlots de chaleur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU). Plus précisément, l'objectif « lutter contre les effets négatifs des îlots de chaleur urbains » est ajouté aux orientations d'aménagement en matière d'environnement et ses moyens de mise en œuvre sont spécifiés comme suit :

- Prendre en compte l'effet d'albédo des matériaux dans les projets de construction;
- Réglementer les travaux et ouvrages affectant le couvert arborescent et arbustif afin d'en assurer la conservation;
- Prévoir des dispositions augmentant les superficies végétalisées à même les aires de stationnement.

DONNE À FRELIGHSBURG, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ

Sergey Golikov
Directeur général
greffier-trésorier